



Les Amis de l'église Notre Dame de Montmorillon

La Lettre n° 35

<https://les-amis-de-notre-dame-de-montmorillon.org>

du 12 juin 2026

Suite à l'Assemblée générale : les réponses à nos questions.

Lors de l'assemblée générale du 21 mai 2026, nous avons posé plusieurs questions à Madame Sylvie THEVENET qui représentait Monsieur Jean-Luc SOUCHAUD, maire de Montmorillon.

Si elle n'avait pu répondre qu'à certaines de ces questions, elle avait néanmoins promis que des réponses nous seraient apportées dans un délai de 15 jours à trois semaines (Voir La Lettre n° 34).

Nous avons effectivement été invités à rencontrer Monsieur le Maire et Monsieur Laurent LARBALETTE, adjoint en charge des travaux et qui suit tout particulièrement ce dossier de Notre Dame. Cette rencontre a eu lieu le 9 juin 2026 et nous avons donc reçu des réponses précises concernant principalement les résultats de l'expertise contradictoire portant sur les micropieux.

Concernant l'expertise.

Le mercredi 3 juin 2026, lors d'une réunion qui s'est tenue à la mairie de Montmorillon, les deux experts ont remis leurs conclusions, en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur Laurent Larbalette, de toutes les entreprises concernées par les différents travaux et de Monsieur JEANNEAU l'architecte en chef des monuments historiques maître d'œuvre.

Si les experts ont relevé les mêmes erreurs que nous dans les documents rédigés notamment par l'entreprise AIS Centre Atlantique, et portant sur le type de micropieux à réaliser, il a été reconnu par toutes les parties présentes dont SEFI INTRAFOR, qui a réalisé les micropieux, que la demande portait sur des types IV.

Les micropieux ont bien été réalisés en respectant une injection répétitive et sélective, mais il a été constaté par AIS Centre Atlantique et DEKRA Industrial que certains micropieux ont été réalisés sans atteindre la pression d'injection de coulis imposée de 1 MPa (1 Million de Pascal, soit 100 tonnes au m²).

SEFI INTRAFOR reconnaît avoir été obligé d'arrêter l'injection à la pression de 0,8 MPa et le justifie par le fait qu'il a été nécessaire de ne pas aller au-delà des 0,8 MPa, parce qu'il avait été constaté des fuites de coulis dans le sous-sol qui n'ont pas permis d'atteindre la pression de 1 MPa.

Il est reproché à SEFI INTRAFOR de n'avoir pas signalé ce fait lors des opérations de réalisation des micropieux.

Suite à ces conclusions et aux échanges qui ont suivi, il a été décidé que SEFI INTRAFOR fournirait les documents relatifs aux opérations menées pour la réalisation des micropieux sous un mois. Un autre mois sera accordé pour l'analyse de ces documents.

Des essais de contrôle et de conformité seront aussi réalisés sur un ou des micropieux : si les résultats ne sont pas conformes concernant leur résistance, les micropieux concernés seront considérés comme étant de type II.

Nous devrions donc en savoir un peu plus fin août début septembre.

En attendant, nous ne pouvons que nous étonner qu'il ait fallu attendre 23 mois et le recours à deux experts pour entendre qu'il n'était pas possible de réaliser des micropieux du type demandé compte tenu de la composition du sous-sol qui ne permettait pas d'atteindre la pression de coulis demandée... D'autant plus que AIS Centre Atlantique, dans son rapport G2 PRO, laissait à SEFI Intrafor le choix du type de micropieu en fonction du contexte géotechnique du sous-sol, reconnaissant par avance que la réalisation du micropieu serait déterminée par la nature de ce sous-sol qui devient, de ce fait, le responsable de la « non-conformité » de certains micropieux...

Concernant la reprise des travaux et l'ouverture de l'église.

Compte tenu des éléments précités relatifs à l'expertise, il en découle l'impossibilité d'envisager quelque date, voire délai.

Concernant les autres questions.

Il nous a été confirmé que les extérieurs de l'église vont faire l'objet d'une mise en lumière dès cet été, et que le nettoyage des toitures et chéneaux va aussi être réalisé.

Et nous recevrons prochainement communication des documents que nous avons demandés.